

Adresse ou lieu-dit

GUINGAMP

Arrondissement

ROSTRENEZ

Canton

CHAIRE A PRECHER

Dénomination et titre de l'œuvre

39.05

Matricule

33.04

22001372

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre

: église paroissiale Saint Pierre

Emplacement et position dans l'édifice

: pilier Nord-Ouest de la croisée du transept

Propriétaire : communeProtection M.H.État de conservationDossier établi le

3.8.1966

par BRUN - DEPIERRE

revu le

2.1977

par TUGORES

I- DESCRIPTION

Chaire à prêcher adossée au pilier Nord-Ouest de la croisée du transept.

Bois-teinté, technique de menuiserie. Décor sculpté en bas-relief.

Dimensions : h. environ 5,50 mètres; Pr. 2,15 mètres; l. cuve 1,00 mètre.

Bon état de conservation; la colombe de l'abat-voix a disparu.

Chaire à prêcher adossée à l'angle Nord-Ouest du transept avec escalier tournant autour du pilier qui est lui-même lambrissé.

Ensemble homogène très sobrement décoré de motifs végétaux sur les panneaux de l'escalier et de la cuve.

II- HISTOIRE DE L'OEUVRE

XVIII^e siècle; entre 1804 et 1807 la Fabrique paie 148 livres pour la "chaire à prêcher, la démonter, la replacer et faire l'escalier à neuf". On peut dater de cette époque le lambris recouvrant la colonne, les marches et la partie interne de l'escalier.

IV- DOCUMENTATION

A.P. Plounevez-Quintin. Comptes de la Fabrique (1804-1876)

Fig. 1 - cliché 69.22.951 V

EGLISE PAROISSIALE

Croisée du transept - angle Nord-Ouest
Chaire

Cliché DAGORN

69.22.951 V

